



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers

Question écrite n° 89013

Texte de la question

M. Robert Lecou attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le problème de l'accès aux écoles d'infirmiers en France. Le constat est unanime : le quota actuel ne suffit plus à renouveler et à assurer la relève des infirmiers partant à la retraite. Or, paradoxalement, alors que les diplômés étrangers peuvent exercer en France, on bloque des vocations dans notre pays avec la sélection réalisée à l'entrée des écoles d'infirmiers. En outre, les candidats français ayant échoué en France sont acceptés dans les pays européens où l'accès aux études médicales est moins contraignant. Aussi il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre afin de remédier à cette situation paradoxale.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lecou](#)

Circonscription : Hérault (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89013

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10191

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)